

CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie propose une médiation conditionnée au cadre onusien

• **ATTAF : LE DOSSIER DU SAHRA OCCIDENTAL "N'EST PAS CLOS"**

P3



INDÉPENDAMMENT DU TAUX D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Ordres d'accélérer la démolition des constructions anarchiques

P3

GHAZA

**Le Conseil de sécurité vote pour
le plan de paix de Trump**

P11

COMMERCE EXTÉRIEUR

**VERS LE LANCEMENT D'UNE PLATEFORME
DÉDIÉE AUX IMPORTATEURS**

P4

SELON INTERNATIONAL ELOGIA D'ORAN

**Plus de 200 exposants
attendus au rendez-
vous**

Plus de 200 exposants prendront part à la 12e édition du Salon international des promoteurs immobiliers, de l'immobilier, de l'habitat intelligent et de la décoration "Elogia", prévue du 3 au 7 décembre prochain au Centre de conférences Mohamed-Ben-Ahmed d'Oran, ont annoncé, hier, les organisateurs. Le Salon rassemblera des participants algériens ainsi que des entreprises étrangères et des partenaires représentant plusieurs pays, dont la Chine, la Tunisie et l'Italie, a indiqué à l'APS Akram Sidi Yekhelef, directeur de l'agence de communication "AB Concept Design".

Ce rendez-vous économique offrira l'occasion de découvrir les dernières tendances du secteur et de renforcer les partenariats. Il permettra également au public de prendre connaissance de concepts novateurs et de solutions technologiques adaptées aux besoins des acquéreurs, en fonction de leurs revenus. Ces innovations seront présentées par des promoteurs immobiliers, des cabinets d'architecture et des architectes d'intérieur. Des ateliers seront organisés tout au long de l'événement pour mettre en avant des projets d'habitat moderne, notamment des logements écologiques intégrant des technologies intelligentes respectueuses de l'environnement, favorisant l'efficacité énergétique, les systèmes électroniques avancés ainsi que les technologies de communication dédiées aux bâtiments. Le Salon réunira ainsi l'ensemble des acteurs du secteur : promoteurs, entreprises de construction, professionnels de l'immobilier, institutions financières et compagnies d'assurance.

Organisée en parallèle, l'exposition "Design Days", consacrée aux portes, fenêtres et façades, mettra en lumière des start-up et des porteurs de projets innovants spécialisés dans l'aménagement intérieur, les espaces verts, l'isolation et les métiers connexes. Plusieurs promoteurs immobiliers proposeront, durant les cinq jours du Salon, des offres promotionnelles sur différents types de logements, faisant de cet événement une tradition économique annuelle à Oran, a souligné M. Sidi Yekhelef. Des conférences destinées aux professionnels sont également inscrites au programme, abordant notamment "L'environnement et les maisons intelligentes" et "Les technologies modernes dans la construction", entre autres thématiques.

ENTMV

**Annnonce de la
modification du
programme de
traversées**

L'Entreprise Nationale de Transport Maritime des Voyageurs a annoncé, hier, un changement dans le programme des traversées en raison des mauvaises conditions météorologiques qui entravent la navigation durant la période du prochain week-end. Selon le communiqué de l'entreprise, la traversée Oran - Alicante, programmée pour le 20 novembre 2025 à bord du navire El Venizelos, est avancée au 19 novembre 2025 à 18h00. De même, la traversée Alicante - Oran, programmée pour le 21 novembre 2025 à bord du même navire, est avancée au 20 novembre 2025 à 18h00.

L'entreprise a également ajouté que la traversée Marseille - Skikda, prévue le 20 novembre 2025 à bord du navire Tassili 2, est reportée au 24 novembre 2025 à 12h00. La traversée Skikda - Marseille, programmée pour le 21 novembre 2025 à bord du Tassili 2, est, quant à elle, reportée au 25 novembre 2025 à 15h00.

Par ailleurs, la traversée Marseille - Alger, prévue le 19 novembre 2025 à bord du navire Alger 2, est reportée au 22 novembre 2025 à 16h00, à bord du navire Badji Mokhtar 3. La traversée Alger - Marseille, programmée le 20 novembre 2025 à bord du navire Alger 2, est reportée au 24 novembre 2025 à 12h00, également à bord du Badji Mokhtar 3.

R.N

LUTTE CONTRE LE CANCER DE LA PROSTATE

La CNAS s'implique

Cette initiative, lancée au siège de l'agence d'Alger et des centres de santé affiliés, met en œuvre un programme national global visant "à améliorer les indicateurs de dépistage précoce et à réduire les taux de diagnostic tardif, en rapprochant le service de santé du citoyen et en lui offrant la possibilité de bénéficier d'un examen simple, efficace et indolore."

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), agence d'Alger, a lancé une campagne nationale de sensibilisation et de dépistage précoce du cancer de la prostate, dans le cadre de son engagement constant à promouvoir la santé publique et à renforcer la culture de la prévention, a indiqué, hier, un communiqué de la caisse.

Le lancement de cette campagne nationale, (17-19 novembre), se veut "une initiative sanitaire et sociale importante visant à réduire la propagation de ce cancer, l'un des plus répandus chez l'homme, notamment chez ceux ayant dépassé la cinquantaine", précise-t-on de même source. Cette initiative, lancée au siège de l'agence d'Alger et des centres de santé affiliés, met en œuvre un programme national global visant "à améliorer les indicateurs de dépistage précoce et à réduire les taux de diagnostic tardif, en rapprochant le service de santé du citoyen et en lui offrant la possibilité de bénéficier d'un examen simple, efficace et indolore, permettant de détecter la maladie à ses premiers stades, où les taux de guérison sont considérablement élevés".

Cette initiative a pour objectif également de "sensibiliser les hommes à l'importance de cet examen, de mettre l'accent sur l'importance du diagnostic précoce pour réduire les complications et augmenter les chances de guérison, en assurant des examens préliminaires et des conseils médicaux ciblés, principalement pour les hommes à partir de 50 ans, voire dès 45 ans, pour les catégories à haut risque, et de promouvoir la culture de la prévention à travers la diffusion



d'informations scientifiques précises sur les facteurs de risque, les symptômes potentiels et les méthodes de prévention". La campagne comprend "un ensemble d'activités variées, dont l'organisation de journées d'information au profit des citoyens, en assurant des espaces pour l'orientation médicale individuelle, ainsi que des séances d'examens médicaux préliminaires, supervisés par des médecins généralistes et des spécialistes afin d'orienter les citoyens et de leur fournir des conseils appropriés". Les activités

programmées incluent également "la distribution de brochures et de contenus numériques contenant des informations simplifiées sur la maladie et mettant l'accent sur l'importance du dépistage précoce, ainsi que l'animation de campagnes de proximité au sein des établissements et administrations pour renforcer la communication directe avec les citoyens, en coordination avec les structures sanitaires affiliées à la Caisse", a conclu le communiqué.

Synthèse : Ali.C

7E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU TOURISME SAHARIEN

Le groupe de travail interministériel chargé de la préparation mis en place

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a procédé à l'installation du groupe de travail interministériel chargé de la préparation de la 7e édition du Festival international du tourisme saharien, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. L'installation du groupe de travail du festival international du tourisme saharien, qui sera organisé du 4 au 6 décembre, dans la wilaya de Timimoun, s'est déroulée en présence de ses membres représentant les secteurs des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, de l'Intérieur, des Col-

lectivités locales et des Transports, de la Communication, de l'Environnement et la Qualité de vie, de la Culture et des Arts, de la Santé et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, a précisé la même source. Ont assisté à l'installation du groupe de travail, le commissaire du festival et les cadres centraux du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, chargés des préparatifs de cet important événement international, lancés le mois d'août dernier.

A cette occasion, Mme Meddahi a salué "le rôle pivot de chaque ministère pour assurer la réussite de cet événement majeur", affirmant

que ce rendez-vous annuel "revêt une importance particulière, de par sa dimension de promotion du tourisme en Algérie, notamment le tourisme saharien auquel les hautes autorités du pays accordent un intérêt majeur", selon le communiqué. Lors de cette réunion, il a été procédé à l'examen des différents volets liés aux préparatifs, notamment le spot promotionnel, l'annonce officielle de l'événement, le communiqué de presse, ainsi que le slogan retenu pour cette édition, dont l'intitulé est "Timimoun, authenticité et hospitalité", a ajouté la même source.

R.N

ANESRIF

La pose de la dernière poutre en béton du pont de l'oued Dadaoura achevée

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) a annoncé, hier dans un communiqué, l'achèvement de la pose de la dernière poutre en béton du grand pont sur l'oued Dadaoura. Elle a précisé que "le projet de réalisation de la ligne minière ouest du chemin de fer reliant Bé-

char à Tindouf et Gara Djebilet sur une distance de 950 km a atteint une étape décisive. ». «Le 18 novembre 2025, la pose de la dernière poutre en béton du grand pont sur l'oued Dadaoura, le plus long pont ferroviaire d'Afrique, a été achevée. Les travaux de construction de cet ouvrage gigantesque, long de 4 111 mètres, se sont termi-

nés ce matin. », a-t-elle ajouté. À noter que cet ouvrage exceptionnel, dont la construction a nécessité le coulage de 154 100 m³ de béton armé, comprend 117 tabliers supérieurs porteurs, composés de 1 170 poutres en béton précontraint, soutenues par 116 piles, ainsi que 1 432 pieux.

R.N

CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie propose une médiation conditionnée au cadre onusien

• ATTAF : LE DOSSIER DU SAHARA OCCIDENTAL "N'EST PAS CLOS"

L'annonce a été faite à Alger par le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, lors d'une conférence de presse.

M. Attaf a affirmé que, compte tenu de son statut de pays voisin des deux parties, l'Algérie « n'hésitera pas à soutenir toute initiative de médiation entre le Front Polisario et le Maroc ». Toutefois, il a précisé que toute démarche devra impérativement s'inscrire dans le cadre des Nations Unies et demeurer conforme aux principes d'une solution « juste, durable et définitive » tels que définis dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, y compris la plus récente, la résolution 2797, adoptée le 31 octobre, lors de laquelle l'Algérie s'était abstenue. Le chef de la diplomatie algérienne a souligné que la volonté de son pays de contribuer à un règlement du dossier sahraoui découle d'un « souci constant de sécurité et de stabilité pour l'ensemble de ses voisins ». Il a insisté sur le fait que l'Algérie conçoit sa propre sécurité comme étant étroitement liée à celle de son environnement régional : « Notre pays n'a jamais envisagé sa sécurité de manière isolée ou égoïste. Sa vision est globale et inclusive, notamment envers les peuples frères de la région du Sahel ». Revenant sur le contenu de la résolution 2797, Ahmed Attaf a précisé que le Conseil de sécurité n'a pas adopté les thèses marocaines concernant la question du



Sahara occidental, soulignant que le dossier "n'est pas clos" et reste soumis aux Nations Unies. "La résolution adoptée par le Conseil de sécurité a préservé, dans sa teneur, tous les fondamentaux de la solution à la question du Sahara occidental, sans toucher à aucun de ses éléments interdépendants et complémentaires", a soutenu le ministre d'Etat. Outre la préservation des fondamentaux d'une solution juste, durable et définitive à la question du Sahara occi-

dental, la résolution 2797 du Conseil de sécurité a "réalisé des acquis majeurs permettant au Front Polisario de défendre sa position sur une base solide, pleinement ancrée dans la légalité internationale", a ajouté M. Attaf. L'Algérie défend une position constante sur le dossier du Sahara occidental, fondée sur le respect du droit international et la recherche d'une solution sous l'égide exclusive des Nations Unies. Elle considère la question

comme un conflit de décolonisation devant être résolu conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. L'Algérie affirme que la seule issue légitime et conforme au droit international est une solution juste, durable et définitive reposant sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Elle rejette toute solution qui séparerait de ce principe.

Sid Ali

Ahmed Attaf (ministre des A.E)

Seule une solution politique peut sauver le Mali

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a indiqué, hier mardi, que le règlement de la crise au Mali passe par "les voies pacifiques et politiques inclusives", soulignant que l'Algérie a toujours été l'un des plus fervents défenseurs de l'unité de l'Etat du Mali. Animant une conférence de presse au siège du ministère, M. Attaf a précisé que "ce que traverse aujourd'hui l'Etat du Mali, avec l'ac-

croissement des menaces terroristes, qui ont atteint des niveaux et une ampleur sans précédent, nous préoccupe, nous inquiète et nous attriste plus que quiconque", souhaitant que les responsables de ce pays prennent conscience que le règlement de la crise "passe par les voies pacifiques et politiques inclusives", à travers "un dialogue responsable et une réconciliation globale entre tous les enfants de ce pays, sans aucune distinction et loin de toute ingérence étrangère, qu'elle soit politique ou militaire". "Cette inquiétude

n'est pas seulement due au fait que l'Etat du Mali se trouve dans notre voisinage immédiat, mais elle découle aussi de l'engagement historique de l'Algérie à se tenir aux côtés de ce pays dans toutes les épreuves et crises qu'il a traversées depuis son indépendance", a-t-il ajouté, affirmant que "l'Algérie a toujours été et demeure encore aujourd'hui l'un des plus fervents défenseurs et promoteurs de l'unité de l'Etat du Mali, avec son territoire, son peuple et ses institutions".

APS

RÉUNION GOUVERNEMENTALE

Focus sur l'art public, l'école primaire, l'innovation et le recyclage

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier mardi une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers touchant aux secteurs de la culture, de l'éducation, de la recherche scientifique et de l'environnement. Selon un communiqué de ses services, la rencontre a permis d'aborder des projets et des plans d'action considérés comme prioritaires pour le développement national.

Le premier point inscrit à l'ordre du jour a porté sur un projet de décret présidentiel définissant les conditions de création, de réalisation et d'entretien des ouvrages artistiques dans les espaces publics. Ce texte vise à encadrer l'installation de sta-

tues, monuments et mémoriaux destinés à refléter l'histoire, la culture et les valeurs de la nation. Il fixe à la fois les critères esthétiques, les normes techniques et les modalités de mise en œuvre afin de garantir une cohérence artistique dans l'aménagement urbain. La réunion a également été l'occasion d'examiner une communication relative au plan d'action d'urgence pour l'amélioration des conditions scolaires dans les écoles primaires, conformément aux instructions du président de la République. Le dispositif prévoit des mesures destinées à renforcer l'alimentation, l'entretien, le chauffage, le transport et la disponibilité du personnel dans les établissements, notamment

dans les zones rurales et enclavées. L'objectif est d'assurer aux élèves un cadre d'apprentissage optimal durant l'année scolaire en cours. Un autre dossier majeur a porté sur les mécanismes d'appropriation du transfert technologique et la mise en place d'un modèle de développement reposant sur l'innovation et les résultats de la recherche scientifique. La feuille de route présentée prévoit la création d'un réseau national intégré regroupant laboratoires et plateformes technologiques des universités et centres de recherche. Ce dispositif ambitionne d'optimiser les ressources existantes, de renforcer la souveraineté technologique du pays et de stimuler

une dynamique de croissance industrielle. Enfin, le Gouvernement a écouté une communication sur la nouvelle nomenclature nationale des filières de recyclage et de valorisation des déchets. Les autorités ont mis en avant la stratégie nationale de transition vers une économie circulaire, considérant la valorisation des déchets comme un levier essentiel du développement durable. Cette démarche repose sur le déploiement de filières de recyclage sur tout le territoire, l'application de la responsabilité élargie du producteur et la création d'infrastructures modernes destinées à transformer les déchets en ressources et en énergie.

R.N

INDÉPENDAMMENT DU TAUX D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Ordres d'accélérer la démolition des constructions anarchiques

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a ordonné la mobilisation des commissions, des équipes de suivi et des agents habilités, ainsi que l'intensification du contrôle des chantiers de construction de jour comme de nuit et même les jours fériés. Il a également exigé d'accélérer l'émission et l'exécution immédiate des décisions de démolition dès la constatation de l'infraction, quel que soit le pourcentage de réalisation.

Le ministère a demandé de mettre à disposition tous les moyens nécessaires, « sans la moindre négligence ni retard », tout en protégeant les terrains et biens fonciers récupérés et en accélérant leur exploitation pour éviter toute nouvelle occupation illégale.

Dans une correspondance adressée aux wallis, walis délégués, chefs de dairas et présidents des communes — portant le numéro 13115 et datée du 22 octobre 2025 — relative à la « lutte contre les constructions anarchiques et les atteintes aux règles d'urbanisme », le ministère de l'Intérieur a insisté sur un suivi particulier et rigoureux de ce dossier dans l'ensemble des wilayas, conformément aux instructions du Premier ministre, afin de freiner la prolifération des constructions illicites et de préserver la cohérence du tissu urbanistique. Il a également demandé à être tenu informé à travers des rapports périodiques sur l'avancement du traitement de ce dossier et sur les mesures prises sur le terrain.

Plusieurs mesures opérationnelles ont été adoptées pour lutter contre les constructions anarchiques et les infractions urbanistiques. Celles-ci incluent le renforcement du contrôle, la prévention de nouvelles infractions à travers l'activation du rôle des commissions, des équipes de suivi et des agents habilités, ainsi qu'une attention particulière portée aux zones sensibles considérées à risque, telles que les abords des oueds, afin d'y empêcher toute construction illégale. Des mesures répressives immédiates doivent être prises contre les contrevenants.

Pour ce qui est des constructions illicites non habitées, le ministère a insisté sur la nécessité d'émettre immédiatement les décisions de démolition à la constatation de l'infraction et de les exécuter, à l'exception des cas étudiés dans le cadre de la loi 08-15 et du décret 22-55. Il a été ordonné de démolir toute construction illégale, quel que soit son niveau d'avancement, et de mobiliser les moyens nécessaires sans relâche.

S'agissant des constructions habitées, et conformément aux décisions du Conseil des ministres du 20 février 2023, elles ne doivent pas être démolies.

Le ministère a également appelé à actualiser et réviser les plans d'urbanisme et à les faire approuver, à renforcer le fonctionnement des guichets uniques, à respecter les délais d'obtention des permis de construire et à faciliter les procédures pour les citoyens, en plus de dynamiser le rôle des commissions de contrôle des documents d'urbanisme. Il a aussi insisté sur la nécessité d'accélérer le traitement des dossiers déposés dans le cadre de la loi 08-15 et du décret 22-55, ainsi que d'informer immédiatement les concernés des résultats de l'examen de leurs dossiers, rappelant l'obligation d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle du 1er juillet 2024 relative à la facilitation de la mise en conformité des constructions.

R.N

HYDROCARBURES

Une délégation de la société allemande "Siemens Energy" chez Arkab

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, a reçu, lundi à Alger, une délégation de la société allemande "Siemens Energy", avec qui il a examiné les opportunités d'investissement en Algérie, notamment dans les domaines du développement de l'hydrogène vert, des projets miniers et du dessalement de l'eau de mer, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre "Siemens Energy" et le groupe Sonatrach, relevant "le niveau avancé des relations qui lient les deux institutions" et "l'importance du partenariat stratégique qui s'est développé au cours des dernières années", a précisé le communiqué. Le ministre d'Etat et la délégation allemande, conduite par le vice-président exécutif, directeur général pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, Dietmar Josef Siersdorfer, ont évoqué les voies et moyens d'approfondir la coopération dans l'industrie pétrolière et gazière, les équipements énergétiques, les services d'ingénierie, les programmes de formation et de développement des compétences, ainsi que le renforcement de l'intégration nationale dans les projets.

Les deux parties ont également examiné les futurs axes de coopération liés à la transition énergétique, notamment la décarbonation, la réduction des émissions, le développement de l'hydrogène vert et la modernisation des infrastructures énergétiques, outre l'exploration des opportunités d'investissement dans les projets miniers et les projets de dessalement de l'eau de mer, considérés comme des activités prometteuses dans le contexte du développement industriel de l'Algérie.

A cette occasion, M. Arkab a souligné l'importance d'élargir les partenariats avec Siemens Energy de manière à garantir le transfert de savoir faire et d'expertise, la promotion du capital humain et l'action commune pour l'intégration des technologies modernes dans les projets d'hydrocarbures et des mines, en particulier dans les domaines de la maîtrise énergétique et de l'ingénierie avancée.

De son côté, M. Siersdorfer a salué l'engagement de l'Algérie à développer les secteurs des hydrocarbures et des mines, exprimant la disposition de "Siemens Energy" à accompagner les programmes du secteur à travers des solutions innovantes et des technologies de pointe, et à contribuer à la mise en œuvre de projets à caractère stratégique, notamment ceux liés à la décarbonation, au développement de l'industrie locale et à la formation des ressources humaines, conclut la même source.

CÉRÉALES

L'Algérie, deuxième producteur de l'orge dans le monde arabe et en Afrique

L'Algérie est classée au 2ème rang des plus grands producteurs d'orge dans le monde arabe et en Afrique, avec une production avoisinant 1,2 million de tonnes pour la saison 2024/2025, selon un rapport établi par le Département de l'Agriculture des Etats-Unis (USDA).

L'Algérie occupe ainsi la deuxième place au niveau du monde arabe, juste derrière l'Irak, dont la production a atteint 1,4 million de tonnes durant cette saison, d'après les données du Service agricole extérieur (FAS) du Département américain de l'Agriculture. A l'échelle africaine, l'Algérie est classée deuxième derrière l'Ethiopie qui a réalisé au cours de la même saison une production de 2,48 millions de tonnes.

La production algérienne d'orge pour la saison 2024/2025 a enregistré une hausse de 17% par rapport à 2023/2024, passant de 1,03 million de tonnes à 1,23 million de tonnes, d'après les données du même département. Concernant la production mondiale, elle a atteint environ 143,33 millions de tonnes, enregistrant une légère baisse de 0,13% par rapport à la saison 2023/2024 (143,51 millions de tonnes).

R.E

COMMERCE EXTÉRIEUR

Vers le lancement d'une plateforme dédiée aux importateurs

Cette plateforme numérique regroupera tous les secteurs ministériels concernés, outre les instances nationales principales telles que les douanes et les banques, en vue d'assurer une coordination complète et un suivi minutieux de toutes les étapes de l'opération d'importation.

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et le Haut-commissariat à la numérisation ont procédé, lundi à Alger, à la signature d'un accord de coopération permettant de préparer le lancement d'une plateforme numérique dédiée aux opérateurs économiques activant dans l'importation à leur compte, durant le mois en cours.

L'accord de coopération prévoit l'organisation de l'opération de mise à disposition et d'exploitation de cloud computing de l'Etat au niveau du Centre national algérien des services numériques, dans le but d'héberger cette plateforme qui permettra aux opérateurs économiques, à travers toutes les wilayas, d'enregistrer les besoins de leurs usines et sociétés, en matière de gestion et d'équipement, facilement et depuis leurs domiciles, sans besoin de se déplacer entre les différentes administrations.

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a affirmé, à cette occasion, que l'exploitation de cette plateforme numérique "épargnera le temps et l'effort, réduira les complications d'ordre administratif et renforcera la célérité et l'efficacité du traitement des demandes. Il a ajouté que la convention s'inscrit dans le cadre d'"une gestion moderne et transparente et reflète l'engagement de l'Etat à renforcer la transition numérique et à moderniser les outils de la gestion publique", et ce "en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment dans le cadre de son engagement n° 25 relatif à l'amélioration de la communication et à la généralisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), dans les administrations du service public".

Selon les explications fournies à cette occasion, cette plateforme numérique regroupera tous les secteurs ministériels concernés, outre les instances nationales principales tels que les douanes et les banques, en vue d'assurer une coordina-



tion complète et un suivi minutieux de toutes les étapes de l'opération d'importation, ce qui est à même de garantir la célérité dans la réalisation, d'interdire les pratiques bureaucratiques et de préserver les intérêts des opérateurs.

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a été la première administration publique à bénéficier des services de "Cloud computing", en attendant leur généralisation aux autres secteurs.

De son côté Mme Benmouloud a expliqué que les services de cloud computing, proposés aux institutions étatiques dans le cadre d'une première expérience en Algérie, ont été mis en place pour faciliter les tâches et accélérer leur concrétisation. Le Haut-commissariat à la numérisation

œuvre ainsi à la création du premier centre national de données, qui offrira aux départements ministériels un environnement technique composé des différents besoins numériques, notamment des plateformes et des solutions numériques à l'instar du développement, le stockage, le réseautage et la cybersécurité, permettant le développement, l'exploitation et le traitement des données.

Toutes les plateformes numériques liées au commerce extérieur seront prochainement hébergées au Centre national algérien des services numériques (Data Center), sous la supervision du Haut-Commissariat à la numérisation, garantissant ainsi l'unification des services et l'amélioration de leur efficacité et de leur qualité.

Synthèse : S.A.K

RÉALISATION D'UNE UNITÉ D'HYDROTRAITEMENT DU NAPHTA LOURD

Sonatrach signe un contrat avec une société chinoise

Le Groupe Sonatrach a signé, lundi à Alger, un contrat avec la société chinoise "Sinopec Guangzhou Engineering" pour la réalisation d'une unité d'hydrotraitement du naphta lourd au niveau de la raffinerie d'Arzew (Oran). Le contrat a été signé au siège de la Direction générale de Sonatrach, par le vice-président directeur général du Groupe public, chargé de l'activité raffinage et pétrochimie de la Sonatrach, Slimane Slimani, et le vice-président de la société chinoise, Wang Xiaowei, en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, du PDG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, et des cadres dirigeants des deux entreprises.

En vertu de cet accord, la société chinoise se chargera de la réalisation de cette unité selon la formule "Engineering, Procurement, Construction and Commissioning (EPCC)", pour une période contractuelle de 30 mois, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature. Le coût de réalisation de cette unité, qui s'étendra sur une superficie de 5 hectares au niveau de la raffinerie d'Arzew, est estimé à 57 mds Da, selon la même source. D'une capacité de traitement de 738.000 tonnes de naphta lourd par an, l'unité permettra d'augmenter la capacité de production d'essence au niveau de la raffinerie d'Arzew de 550.000 tonnes à 1,2 million de tonnes annuellement, aug-

mentant ainsi la capacité nationale de production d'essence.

Dans une allocution qu'il a prononcée à cette occasion, M. Daoudi a affirmé que le contrat s'inscrit dans le cadre du programme de développement de Sonatrach qui tend à développer ses capacités dans le domaine du raffinage, affirmant que ce projet revêt une "importance stratégique capitale" car il contribue à l'augmentation des capacités du pays dans ce domaine. Ce projet qui sera réceptionné en mai 2028, permettra d'arrêter le transport de l'essence par mer depuis la raffinerie de Skikda jusqu'à la raffinerie d'Arzew, de créer des emplois directs et indirects, dans les deux phases de réalisa-

tion et d'exploitation, et d'intégrer les entreprises nationales de sous-traitance lors de la phase de réalisation, dans le cadre de la promotion du contenu local, a ajouté le PDG. De son côté, le vice-président de la société chinoise a estimé que ce projet représentait un jalon supplémentaire dans l'approfondissement de la coopération entre l'Algérie et la Chine dans le domaine énergétique. Le responsable a affirmé que la compagnie "Sinopec Guangzhou Engineering Co, Ltd (GPEC) mobilisera tous les moyens disponibles pour la réalisation du projet, suivant les normes en vigueur et dans le respect des délais contractuels.

R.E



BECHAR

Une vingtaine de projets de micro-entreprises validés et financés par la NESDA



Quelque 28 projets de création de micro-entreprises ont été validés et financés par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) à travers la wilaya de Bechar,

a-t-on appris, lundi, auprès des responsables locaux de l'agence.

Ces projets, réalisés durant la période allant de janvier 2024 à octobre 2025, concernent des initiatives portées principalement par de jeunes diplômés de l'Université et des centres de formation

professionnelle, notamment dans les secteurs de la santé, du sport, de l'aquaculture et des prestations de services, a précisé le responsable de l'antenne locale de la NESDA, Seddiki Ahmed Mahmoud.

Ce dernier s'exprimait en marge du lancement d'une caravane de sensibilisation et d'orientation destinée aux étudiants et stagiaires du secteur de l'enseignement et de la formation professionnelle porteurs d'idées de projets.

Cette caravane, qui sillonnera plusieurs facultés de l'Université Tahri-Mohamed de Béchar (UTMB) ainsi que divers Centres et Instituts de formation professionnelle de la wilaya, a vu son coup d'envoi donné par les autorités locales à partir de l'UTMB. Elle vise à faire connaître aux étudiants et stagiaires les différents dispositifs d'accompagnement mis en place pour la création de leurs propres micro-entreprises.

EL-OUED

Renouveler le discours religieux par de nouveaux instruments

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Mamoun El-Kacimi El-Hoceini, a mis l'accent, lundi à El-Oued, sur l'importance de renouveler le discours religieux et de revoir ses instruments, à l'effet d'atteindre un discours émanant d'une vision intellectuelle globale.

Animant à l'université Chahid Hamma Lakhdar une conférence intitulée "le discours religieux à l'ère des mutations intellectuelles contemporaines", Cheikh El-Kacimi a affirmé qu'il appartenait d'adopter, à l'ère des nouvelles données, un discours religieux authentique et rayonnant tendant à promouvoir la vie spirituelle de l'individu et de la société.

Le conférencier a souligné, pour ce faire, la nécessité d'asseoir des fondements d'un discours religieux rayonnant, axé sur la souplesse dans la Fetwa (jurisprudence) et la prédication, avant d'ajouter qu' "il est nécessaire que le discours émane d'une vision intellectuelle globale, tenant en compte la jurisprudence dans les priorités, les objectifs et les conséquences, et en alliant la religion, le savoir, l'authenticité et la modernité.

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a appelé, en outre, à immuniser le référent religieux, face à la pensée extrémiste se nourrissant de la diffusion de fausses compréhension et interprétation de l'esprit de la loi islamique.

Cheikh El-Kacimi a mis en avant également l'importance de la probité morale du savant, de l'enseignant et de l'apprenant et leurs missions dans la diffusion du savoir, conformément au référent religieux unifié, rejetant l'idéologie importée et étrangère à la société et à ses spécificités, considérant cela comme un Djihad (lutte sacrée) pour l'éveil de la conscience et l'inculcation des préceptes et des valeurs morales.

BOUIRA

Raccordement de près de 1700 nouveaux logements aux réseaux d'électricité et du gaz

Près de 1700 logements, nouvellement réalisés, ont été raccordés aux réseaux d'électricité et du gaz à travers 27 communes de la wilaya de Bouira, depuis janvier dernier à ce jour, a-t-on appris lundi auprès des services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Inscrits et réalisés dans le cadre de l'accompagnement du secteur de l'habitat en matière d'alimentation en électricité et en gaz des différentes formules de logements, ces projets ont porté sur le raccordement aux réseaux énergétiques de 1698 nouveaux logements, selon les détails fournis par la même source.

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour réaliser les travaux de raccordement à travers 27 communes, est-il relevé.

L'enveloppe financière allouée à ces projets est de l'ordre de 101 millions de dinars, avec une participation de la direction de distribution à hauteur de 25 millions de dinars, a précisé la même source.

En 2024, le nombre de logements raccordés aux réseaux électriques et gaziers à Bouira était de 2131 unités, rappelle-t-on. Le taux de couverture en matière de gaz et d'électricité a dépassé actuellement les 95 % dans la wilaya de Bouira, selon la même source.

BISKRA/ÉLECTRIFICATION RURALE

Plus de 120 exploitations agricoles au périmètre Mazouchia de Tolga raccordées

Le wali de Biskra, Lakhdar Sedas a présidé mardi la mise en service de l'électrification rurale au profit de 128 exploitations agricoles du périmètre Mazouchia dans la commune de Tolga. Selon les explications données à l'occasion par le directeur de wilaya de la distribution de l'électricité et du gaz, Djamel Mekhlouf, les efforts déployés en coordination avec la direction des services agricoles ont permis de raccorder ces exploitations en 180 jours à la faveur de la réalisation de plus de 140 km de réseaux électriques et de plusieurs transformateurs électriques. Ces actions ont pour objectif de favoriser le développement des activités agricoles, notamment les cultures stratégiques pratiquées par 16 investisseurs, selon le même cadre qui a indiqué que leur concrétisation a nécessité une enveloppe financière de 858 millions DA, soit un coût de plus de 3 millions DA pour chaque raccordement.

Le directeur des services agricoles, Lehbib Bousri, a précisé de son côté à l'APS que le raccordement de ces exploitations a un impact positif en termes d'extension de la surface des terres agricoles irriguées, soulignant que la superficie réservée à la culture du maïs à grains a cru de 14 hectares la saison passée à 160 hectares cette saison.

Le wali a rencontré les agriculteurs de la région et a écouté leurs préoccupations relatives, notamment au fonçage de puits d'irrigation, le raccordement des autres périmètres au réseau d'électricité et la régularisation du foncier agricole et leur a promis de les prendre en charge par les services concernés.

COMMUNES DE FORNAKA ET BENABDELMALEK RAMDANE (MOSTAGANEM)

Création prochaine de deux centres avancés de la Protection civile



Les autorités de la wilaya de Mostaganem ont annoncé la création de deux centres avancés de la Protection civile dans les communes de Fornaka et Ben Abdelmalek Ramdane, destinés à la veille, à l'intervention et à la gestion des grandes catastrophes, selon un communiqué publié lundi par les services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé dimanche une réunion du Conseil exécutif consacrée à l'examen de la gestion des biens publics au niveau des collectivités locales, ainsi qu'à l'étude des mesures de prévention contre les grands risques, notamment les inondations et les perturbations météo-

rologiques.

Au cours de cette réunion, le directeur de wilaya de la Protection civile a présenté un exposé détaillé sur les mesures préventives adoptées pour faire face aux inondations et aux effets des pluies, incluant l'identification des zones exposées à ces risques exceptionnels, ainsi que les moyens humains, matériels et techniques mobilisés pour l'intervention et la gestion des catastrophes.

L'exposé a également porté sur les sites d'hébergement temporaire et le stock de sécurité destiné à la protection des personnes et des biens.

Le wali a proposé la création de deux centres avancés : l'un à l'est de la wilaya (commune de Benabdelmalek

Ramdane) et l'autre à l'ouest (zone de l'Oued El-Mactaa, commune de Fornaka), qui seront équipés et dotés de stocks de sécurité, intégrant les moyens nécessaires aux interventions d'urgence.

Ahmed Boudouh a appelé à l'implication de tous les acteurs concernés pour la mise en service rapide de ces centres et a donné des instructions concernant la propreté de l'environnement, le curage des oueds, la lutte contre les dépôts sauvages de déchets inertes et le nettoyage régulier des canalisations et avaloirs, tout en définissant des points de référence dans chaque collectivité locale.

TIARET

Lancement des travaux de raccordement d'environ 200 foyers au réseau du gaz naturel

Les travaux de raccordement de 199 foyers au réseau du gaz naturel ont été lancés hier lundi dans deux zones éloignées relevant des communes de Oued Lilli et Mellakou (wilaya de Tiaret), a indiqué la directrice de l'Énergie et des Mines, Khadidja Seghir. Lors d'un exposé présenté devant le wali de Tiaret, Saïd Khalil, à l'occasion du lancement officiel du projet d'alimentation en gaz de la zone de Ben Wassil à Oued Lilli, Mme Seghir a précisé que ces deux projets s'inscrivent dans le cadre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des

collectivités locales pour l'année 2025. Ce programme vise à alimenter sept zones éparpillées réparties sur six communes des wilayas de Tiaret et de Ksar Chellala, au profit de 668 familles, pour un montant global de 67,8 millions de dinars.

De son côté, le directeur de distribution Sonelgaz-Tiaret, Lazreg Ben Maârouza, a expliqué que le premier projet concerne l'alimentation de 55 foyers (275 habitants) en gaz naturel dans la zone de Ben Wassil, à Oued Lilli, à travers le déploiement d'un réseau de distribution long de 4,4 km, pour une enveloppe de 9,7 millions de di-

nars. Le second projet porte sur le raccordement du regroupement d'habitat de Sidi Ouadhah, dans la commune de Mellakou, situé sur la RN14. Il profitera à 144 habitations (720 habitants) ainsi qu'à une école primaire, pour un montant de 17,1 millions de dinars.

M. Khalil, a instruit les entreprises chargées de la réalisation de réduire la durée d'exécution des deux projets, fixée initialement à deux mois, compte tenu de l'expérience acquise dans ce type d'opérations, afin d'assurer la chaufferie à l'approche de la saison hivernale.

SIDI BEL-ABBÈS ("NOVEMBRE BLEU")

Campagne de sensibilisation sur le cancer de la prostate

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Sidi Bel-Abbès a lancé, lundi, une campagne d'information et de sensibilisation sur le cancer de la prostate, à l'occasion du "Novembre Bleu", mois dédié à la sensibilisation à cette maladie, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Le programme de cette campagne, qui s'étale sur trois jours, vise à promouvoir la culture du dépistage précoce et à réduire les facteurs de risque liés au cancer de la prostate. Il comprend notamment l'installation d'espaces d'information au niveau des structures de la CNAS, où des explications sont fournies et des dépliants ainsi que divers supports de sensibilisation distribués aux assurés sociaux, a précisé la chargée de l'information et de la communication au sein de la caisse, Fadia Oualhassi.

La campagne prévoit également l'organisation de sorties sur le terrain du guichet mobile de proximité, composé de cadres de la cellule écoute et de communication, du contrôle médical et de l'assistance sociale, en vue d'assurer une large couverture de proximité et de fournir des conseils aux citoyens quant à l'importance du dépistage précoce de cette maladie.

A noter que cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan annuel 2025 de la CNAS, visant à soutenir les efforts nationaux en matière de prévention et de sensibilisation aux maladies non transmissibles, et à renforcer la culture du diagnostic précoce du cancer de la prostate, contribuant ainsi à réduire les complications et à améliorer les chances de guérison.

FOOT / NIGERIA**Le sélectionneur accuse un joueur de la RD Congo de faire "du vaudou"**

Le sélectionneur du Nigeria a accusé un joueur de la RD Congo d'avoir pratiqué le "vaudou" dimanche lors de la défaite aux tirs au but des Super Eagles contre les Congolais, pour assurer à son pays une place en barrages intercontinentaux du Mondial-2026.

"Durant les pénalités, le gars du Congo a fait du vaudou, tout le temps, tout le temps, tout le temps, c'est pour ça que j'étais énervé contre lui", a expliqué à la presse Eric Chelle après la rencontre très serrée (1-1 a.p.), qui a donné la victoire à la RDC après une séance de tirs au but (4-3) sous haute tension à Rabat.

"Il faisait comme ça avec de l'eau ou je ne sais quoi", a précisé le Malien en agitant sa main en l'air.

Après le quatrième pénalty réussi des Congolais, Eric Chelle s'est précipité vers le banc adverse, visiblement furieux contre un membre de l'encadrement de l'équipe congolaise, selon les images retransmises à la télévision.

Pour la première fois de leur histoire, les Super Eagles manqueront deux Coupe du monde successives après avoir déjà échoué à se qualifier pour le Mondial-2022 au Qatar.

L'équipe du pays le plus peuplé d'Afrique était pourtant donnée largement favorite contre les Léopards congolais dans ce match couperet.

Pour disputer leur première Coupe du monde depuis 1974, les Congolais devront encore passer l'étape des barrages intercontinentaux en mars au Mexique, l'un des pays hôtes du Mondial avec les Etats-Unis et le Canada.

Eric Chelle, auparavant sélectionneur du Mali (2022-2024) qu'il a conduit en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2023, a été nommé sélectionneur du Nigeria en début d'année, avec la mission de qualifier l'équipe pour le Mondial.

"La fédération nigériane de football souhaite présenter ses excuses sincères et publiques" pour avoir manqué la Coupe du monde, qualifiant cette défaite de "moment de profonde tristesse pour le football nigérian".

"Manquer la Coupe du monde pour la deuxième fois consécutive est une déception profonde et d'une grande intensité émotionnelle", a déclaré la fédération dans un message publié sur les réseaux sociaux.

Le président nigérian Bola Tinubu a de son côté exhorté l'équipe nationale à "mettre derrière elle cette défaite" et à se concentrer sur la préparation de la Coupe d'Afrique des nations au Maroc, prévue du 21 décembre au 18 janvier.

AFP

FRANCE**Kylian Mbappé réclame 263 millions d'euros au PSG, le club lui en demande 440**

Nouvel épisode du feuilleton de la bataille juridique que se livrent Kylian Mbappé et le PSG depuis le départ du Français au Real Madrid à l'été 2024. Lundi 17 novembre, aux prud'hommes, le joueur a réclamé 263 millions d'euros à son ancien club. En retour, le PSG, lui, en demande 440 à son ex-attaquant. Explications.

Le Paris Saint-Germain demande 440 millions d'euros à Kylian Mbappé. Les chiffres ont volé dans tous les sens ce 17 novembre 2025, jour d'audience aux prud'hommes pour le club parisien et son ancien footballeur, en litige depuis la fin de l'histoire du second avec les Rouge et Bleu. Dans un premier temps, il est ressorti de l'audience que le PSG réclamait 180 millions d'euros au capitaine de l'équipe de France. Puis, ce chiffre a été réévalué à 240 millions d'euros.

Mais c'est bien la somme colossale de 440 millions d'euros que le PSG réclame à Kylian Mbappé. Me Renaud Semerdjian, l'un des sept conseils du club, l'a confirmé à l'AFP en fin de journée. Il a détaillé : « Vingt millions de préjudice à l'image, 60 millions pour mauvaise foi dans l'exécution d'un accord daté d'août 2023, 180 millions pour la dissimulation de cet accord et 180 millions de perte de chance pour transférer le joueur. » Cette dernière somme est liée à un transfert avorté après une offre du club saoudien d'Al Hilal de 300 millions d'euros, déclinée par le joueur en juillet 2023.

Me Frédéric Cassereau, l'un des cinq avocats de Kylian Mbappé, a confirmé que le PSG demande bien 440 millions d'euros. L'attaquant est en conflit avec

son ancien club depuis plusieurs années. En cause : la volonté de « Kylys » de poursuivre son contrat avec le club parisien jusqu'au bout, c'est-à-dire à l'été 2024, et partir libre au Real Madrid.

La demande du club, sacré champion d'Europe en mai 2025, répond aux 263 millions d'euros réclamés par Mbappé, notamment pour la requalification de son contrat de CDD en CDI et pour le harcèlement moral qu'il estime avoir subi à la fin de son contrat. À l'été 2023, lorsque le PSG a compris que sa star souhaitait partir gratuitement car libre de tout contrat à la fin de son bail, tout en fermant la porte à toute possibilité de prolongation, les dirigeants parisiens avaient placé l'attaquant à l'écart du groupe professionnel. La méthode du « loft », dit-on dans le vocabulaire footballistique.

Une audience mouvementée

Dans les locaux parisiens de la juridiction des prud'hommes, peu habituée à traiter des cas aussi médiatiques, les avocats du club de la capitale, venus en nombre, ont tenté un effet de surprise. En tout début d'audience, ils ont demandé au conseil prud'homal de se dessaisir de cette affaire au profit du tribunal judiciaire de Paris, saisi au préalable, pour le même motif, estimaient-ils. La demande a été rejetée. L'audience d'orientation devant le tribunal judiciaire de Paris, toujours en cours, et qui devait se tenir en mai, a été repoussée. Les débats ont finalement pu débuter un peu avant 16h, la présidente du conseil rapportant aux deux parties qu'elles n'au-

raient qu'une heure chacune de plaidoirie.

Le litige empoisonne depuis longtemps les relations de la star avec son ancien club, dont il a porté les couleurs de 2017 à 2024. Après sa mise à l'écart de l'été 2023, Mbappé avait finalement été réintégré après la première journée du championnat. Le PSG assure que cette réintégration s'est faite au terme d'un accord entre les deux parties stipulant que le joueur devait abandonner une partie des sommes dues à la fin de son contrat, pour préserver la santé financière du club. Un « fantasme », selon le camp Mbappé.

« Avec l'accord que j'ai passé avec le président Nasser al-Khelaïfi cet été, peu importe ma décision, on a réussi à protéger l'ensemble des parties », avait déclaré Mbappé sur RMC, en janvier 2024. Le capitaine des Bleus, qui a finalement rejoint le Real Madrid à l'été 2024, à l'issue de son contrat sans indemnité de transfert pour le PSG, réclame ainsi 55 millions d'euros de primes et salaires impayés, affirmant au contraire qu'aucun accord pour y renoncer n'a existé entre lui et le club, selon son entourage. Les conseils de Kylian Mbappé ont calculé que si la requalification de son contrat de CDD en CDI était actée, en plus des préjudices subis, la somme due par le club au joueur s'élevait à 263 millions d'euros. La décision du conseil des prud'hommes ne devrait pas intervenir avant plusieurs semaines.

R.S

MONDIAL-2026**Soulagée et rassurée, l'Allemagne verra l'Amérique l'été prochain**

L'Allemagne a assuré lundi soir son ticket pour le Mondial-2026 en Amérique du Nord (Canada, États-Unis, Mexique) du 11 juin au 19 juillet, réservant sa meilleure prestation pour cette "finale" de groupe sous pression contre la Slovaquie (6-0).

Sur le papier, la présence de l'Allemagne au Mondial-2026 ne semblait être qu'une formalité pour une nation quadruple championne du monde (1954, 1974, 1990 et 2014), dans un groupe avec le Luxembourg, l'Irlande du Nord et la Slovaquie.

Mais l'autoroute devant les joueurs de Julian Nagelsmann s'est transformée en chemin tortueux, après la défaite inaugurale à Bratislava contre la Slovaquie (2-0). Ils ont ensuite franchi les obsta-

cles nord-irlandais (3-1 et 1-0) et luxembourgeois (4-0 et 2-0), non sans se faire quelques frayeurs.

Face à la Slovaquie lundi soir à Leipzig, ils ont livré leur match le plus abouti de leur campagne de qualifications. Pressing intense, récupération haute et rapide de la balle, jeu vers l'avant, les Allemands n'ont pas laissé la moindre chance aux Slovaques.

Homme providentiel du moment, Nick Woltemade a ouvert le score à la 18e minute. Serge Gnabry a doublé la mise onze minutes plus tard et Leroy Sané a inscrit un doublé (36e et 41e), servi dans la profondeur par Florian Wirtz, auteur de deux passes décisives lumineuses. En seconde période, Ridle Baku (67e) et Assan Ouédraogo (79e)

ont inscrit leur premier but en sélection quelques minutes après leur entrée en jeu. Présent pour la 21e fois en phase finale de la Coupe du monde (en 23 éditions), l'Allemagne reste sur des éliminations dès le premier tour en Russie en 2018, alors qu'elle était tenante du titre, et au Qatar en 2022.

Outsider pour le dernier carré

Dans ce premier Mondial à 48 équipes l'été prochain, l'Allemagne devrait être tête de série pour le tirage au sort de la phase finale, le 5 décembre à Washington, avec un groupe plus abordable. Derrière l'Argentine, tenante du titre, l'Espagne, championne d'Europe, la France, l'Angleterre ou le Portugal, l'Allemagne sera parmi les outsiders pour

se hisser dans le dernier carré, ce qu'elle n'est plus parvenue à faire dans une compétition majeure (Coupe du monde ou Euro) depuis une décennie (défaite contre la France en demi-finale de l'Euro-2016).

Reléguée sur la scène internationale entre 2018 et 2022, la Mannschaft a entamé un retour progressif lors de l'Euro-2024 à domicile (défaite contre l'Espagne, après prolongation, en quart de finale), puis lors de la phase de groupe de la Ligue des nations 2025. Le Final 4 de la Ligue des nations et la phase de qualifications, jusqu'au match de lundi, ont fait réapparaître certains doutes.

La vraie satisfaction allemande de cet automne concerne le poste d'avant-

centre, en souffrance depuis le triomphe au Mondial-2014 brésilien et la retraite internationale de Miroslav Klose.

Nick Woltemade, 23 ans, a marqué les esprits en sauveur de la nation à Belfast (1-0) pour son premier but en sélection en octobre, et à Luxembourg (2-0) pour son premier doublé en novembre. Et lundi, c'est lui qui a mis la Mannschaft sur la voie d'une soirée tranquille. L'impression laissée lundi soir à Leipzig devra être confirmée lors de la fenêtre internationale fin mars, la dernière avant l'annonce des joueurs retenus pour disputer la Coupe du monde, dont une rencontre à Stuttgart contre la Côte d'Ivoire, le lundi 30 mars.

AFP

FOOT / COUPE ARABE FIFA 2025 (PRÉPARATION)

L'Algérie et l'Egypte dos à dos (0-0)

L'équipe nationale A' de football s'est neutralisée avec son homologue égyptienne (0-0), en match amical disputé lundi au stade international du Caire, dans le cadre de la préparation des deux équipes en vue de la Coupe arabe FIFA Qatar-2025 (1-18 décembre).



Pour ce second test amical face aux "Pharaons", après celui perdu vendredi (3-2), le sélectionneur national Madjid Bougherra, a aligné un onze remanié, avec en pointe de l'attaque l'actuel meilleur buteur historique des Verts, Islam Slimani, à qui on lui a confié le brassard de capitaine. Lors de la première période, les coéquipiers de L'Ghoul n'ont pas été entreprenants, incapables de créer la moindre occasion de scorer. Après la pause citron, les Algériens sont montés d'un cran, se montrant de plus en plus menaçants, à l'image des deux tenta-

tives de Meziane (49e, 57'), sans pour autant trouver le chemin des filets. La domination algérienne s'est heurtée à la défense égyptienne, bien en place. Ce second rendez-vous face à l'Egypte devrait être le dernier dans le cycle préparatoire de l'équipe nationale A' en prélude de la Coupe arabe. Le prochain rassemblement est prévu à la fin du mois de novembre à Alger, avant de s'envoler pour Doha. Lors du dernier stage effectué en octobre dernier à Annaba, les coéquipiers d'Abderahmane Meziane avaient disputé une double confrontation amicale face à la Palestine. Le premier test s'est soldé par un

large succès (3-0), alors que le second est revenu aux Palestiniens (0-1). Au Qatar, les "Verts", tenant du trophée, joueront dans le groupe D aux côtés de l'Irak, ainsi que des vainqueurs des barrages Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan, prévus le mercredi 26 novembre. L'Egypte est versée, quant à elle, dans le groupe C aux côtés de la Jordanie et des Emirats, ainsi que du vainqueur de la rencontre opposant le Koweït à la Mauritanie, prévue le mardi 25 novembre. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (12E JOURNÉE)

L'ESM et l'USMA se neutralisent (2-2)

L'ES Mostaganem et l'USM Alger se sont quittés sur un score de parité 2-2 (mi-temps: 1-1), lundi au stade Mohamed Boumezrag de Chlef, en match avancé de la 12e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, devant se poursuivre les 20, 21, et 22 novembre. Les "Rouge et Noir" ont rapidement trouvé la faille, grâce à Khaldi (7e). Les locaux ont réussi à égaliser peu avant la demi-heure de jeu, grâce à Haroun (26e). En seconde période, les "Vert et Blanc" ont pris l'avantage par El-Moueden (50e). La formation de Soustara a remis les pendules

à l'heure, sur un penalty transformé par Ghacha (74e). L'Espérance continue de manger son pain noir, et aligne un sixième match sans victoire. Un résultat qui fait stagner l'ESM à la 15e et avant-dernière place au tableau avec 9 points. Pour rappel, la direction mostaganémoise a engagé les services de l'entraîneur tunisien Hatem Missaoui, en remplacement de Nadir Leknaoui en raison de mauvais résultats enregistrés. De son côté, l'USMA enchaîne un cinquième match d'invincibilité, toutes compé-

titions confondue, et rejoint la JS Kabylie et le CS Constantine à la 6e place, avec 15 points chacun. Cette rencontre a été délocalisée à Chlef, en raison des travaux de maintenance qui se déroulent au stade Mohamed Bensaïd à Mostaganem. Les autres rencontres de cette 12e journée se joueront les 20, 21, et 22. Trois matchs ont été reportés au 13 janvier prochain : JS Kabylie - MB Rouissat, MC Alger - CS Constantine, et ES Ben Aknoun-CR Be-louizdad.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

Le Tunisien Mourad Okbi, nouvel entraîneur de l'USM Khenchela

Le Tunisien Mourad Okbi a été désigné lundi nouvel entraîneur de l'USM Khenchela, en remplacement de Djilali Bahloul dont le contrat a été résilié à l'amiab le semaine passée, a-t-on appris auprès de la direction du club de Ligue 1 Mobilis de football. Le nouvel entraîneur enta-

mera sa mission lundi soir au stade Chahid Hammam Amar, selon le communiqué du club qui a précisé que le Tunisien Mahmoud Dridi a été nommé entraîneur-adjoint. Mourad Okbi 60 ans, a entraîné lors de sa carrière plusieurs clubs dont Hammam Sousse, la JS Kairouan, l'Union sportive monasti-

rienne, le Stade gabésien et l'Olympique Béja en Tunisie, les clubs de Najran, Al-Sholla et Al-Watani en Arabie saoudite ainsi que Al-Attihad Kalba aux Emirats arabes unis. Il a également dirigé l'USM Khenchela du 19 août au 13 novembre 2023. Pour rappel, la direction de l'USM Khenchenla avait en-

gagé lors de l'intersaison le technicien Djilali Bahloul, qui a décidé de se retirer de la barre technique du club après 11 journées du championnat. L'USM Khenchela occupe la 9e place au classement de Ligue 1 professionnelle Mobilis avec 14 points, totalisant 3 victoires, 5 nuls et 3 défaites.

R.S

BOXE (CADETS ET JUNIORS GARÇONS)

Oran abrite le Championnat régional Ouest 2

Le Championnat régional Ouest 2 de boxe cadets et juniors garçons aura lieu du 20 au 22 novembre courant, au palais des sports "Hamou Boutléis" d'Oran, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Cette compétition de trois jours, organisée par la ligue de wilaya de la discipline, en collaboration avec la Fédération algérienne de la boxe (FAB) et la Direction de la jeunesse et des sports d'Oran, verra la participation de plus de 90 jeunes pugilistes, représentant les wilayas de Tيارت, Saïda, Aïn Témouchent, Tlemcen, Mostaganem et Oran.

Les deux premiers jours de l'épreuve seront consacrés aux combats éliminatoires dans 13 catégories de poids en cadets et 10 catégories de poids en juniors, alors que les finales sont prévues pour samedi en soirée.

A l'issue de cette phase régionale, le vainqueur de chaque catégorie de poids dans les deux catégories qualifiera à la phase finale du championnat d'Algérie, prévue en décembre prochain, dont le lieu n'est pas encore déterminé.

LIGUE 1 MOBILIS

Le serbe Milutin Sredojevic nouvel entraîneur de l'ES Sétif

La direction de l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis de football Mobilis), a nommé le technicien serbe Milutin Sredojevic à la tête du staff technique de l'équipe jusqu'à la fin de la saison 2025-2026, a indiqué, mardi, le responsable de la communication de l'ESS, Idriss Kaddid. La désignation de Milutin Sredojevic en remplacement du technicien algérien démissionnaire Toufik Rouabah, a été effectuée sur proposition du directeur sportif, Azeddine Arab, "dans le cadre de l'effort de l'administration pour rétablir l'équilibre technique et apporter le +plus+ nécessaire au groupe durant la prochaine période de la saison", a ajouté M. Kaddid. Le nouvel entraîneur, qui prendra ses fonctions à la barre technique de l'équipe senior dès mardi soir, dirigera la dernière séance d'entraînement avant d'accompagner l'équipe à Oran où elle disputera le prochain match de championnat face au MC Oran. Milutin Sredojevic possède une riche expérience d'entraîneur en Afrique où il a dirigé plusieurs sélections nationales et équipes du continent. Il est connu pour sa discipline tactique et sa capacité à reconstruire des équipes sous pression, ce qui correspond à la nature de la phase actuelle qui exige expertise, rigueur et transparence dans le travail, a conclu M. Kaddid.

TAREK ARAMA NOUVEAU DIRECTEUR SPORTIF DU CS CONSTANTINE

Le CS Constantine, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi soir la nomination de l'ancien joueur du club, Tarek Arama, en tant que nouveau directeur sportif, en remplacement d'Ameur Mansoul, remercié.

"La SSPA/CSC annonce, conformément aux dispositions légales régissant la société, la nomination de Tarek Arama au poste de directeur sportif, à compter du 17 novembre 2025", précise un communiqué.

Arama (53 ans), avait déjà occupé ce poste à deux reprises : en 2018 et 2023. Cette nomination intervient au lendemain de l'arrivée d'El-Djemai Atallah à la tête du conseil d'administration, en remplacement de Wadii Lakhadri, démissionnaire. Le CSC reste sur une victoire décrochée à domicile face à la JS Kabylie (1-0), en match disputé le dimanche 9 novembre, lors de la 11e journée.

Au classement, les "Sanafir" occupent désormais la 6e place, à égalité avec la JSK, les deux clubs comptant 15 points chacun.

R.S

CHILI

La droite majoritaire au Parlement

Les partis de droite alliés au candidat d'extrême droite à la présidentielle chilienne José Antonio Kast, qui affrontera en décembre sa rivale de gauche Jeannette Jara lors d'un second tour, vont disposer d'une majorité au Parlement, selon les résultats officiels du scrutin de dimanche. M. Kast est arrivé en deuxième position au premier tour, derrière la candidate de la coalition de centre gauche au pouvoir, lors d'un vote où les électeurs ont aussi renouvelé la Chambre des députés et la moitié du Sénat chiliens. La droite et l'extrême droite supplanteront les forces de centre gauche à partir du 11 mars, d'après le décompte de 99,9% des voix publié lundi par le Service électoral (Servel). A la Chambre des députés, elles auront 76 des 155 sièges. Le Parti républicain de José Antonio Kast, classé à l'extrême droite, deviendra la principale force de la chambre basse avec 31 députés, contre 9 lors du précédent scrutin. Au Sénat, il passe d'un siège obtenu en 2021 à cinq. A la chambre haute, les formations de droite disposeront de 25 sièges, contre 23 pour les partis de gauche. La droite, qui présentait à la présidence trois candidats issus de différentes forces, a recueilli plus de 50% des voix dimanche, et les sondages anticipent une victoire de l'ultraconservateur José Antonio Kast au second tour.

AFFAIRE EPSTEIN

L'ex-ministre américain des Finances Larry Summers se retire de la vie publique

Ministre américain des Finances sous Bill Clinton devenu président de l'université Harvard dans les années 2000, Larry Summers a annoncé lundi 17 novembre se retirer de la vie publique après la publication de sa correspondance électronique avec le criminel sexuel Jeffrey Epstein. «J'assume l'entière responsabilité de ma décision malavisée de continuer à communiquer avec M. Epstein», a-t-il déclaré dans un communiqué. «Tout en continuant à remplir mes obligations d'enseignant, je me retirerai de mes engagements publics dans le cadre d'un effort plus large visant à rétablir la confiance et à réparer la relation avec mes proches.»

TENSIONS AVEC PÉKIN

Tokyo appelle ses ressortissants en Chine à la prudence



La crise diplomatique est née après que Sanae Takaichi a déclaré devant le Parlement japonais que des attaques armées de la Chine contre Taïwan pourraient justifier l'envoi de troupes japonaises pour défendre l'île. Le Japon a appelé ses ressortissants en Chine à la

prudence, dans un contexte de tensions entre les deux pays depuis des déclarations de la première ministre nippone Sanae Takaichi concernant Taïwan, île que Pékin revendique. «Soyez attentifs à votre environnement et évitez autant que possible les lieux très fréquentés ou ceux susceptibles d'être identifiés comme fréquentés par

des Japonais», a indiqué l'ambassade du Japon en Chine dans un communiqué publié lundi sur son site internet. Il y a deux jours, la Chine a recommandé à ses ressortissants d'éviter de se rendre au Japon, en plein épisode de tensions depuis des propos de la première ministre nippone Sanae Takaichi évoquant la possibilité d'une intervention

militaire japonaise pour défendre Taïwan, île revendiquée par Pékin. «Récemment, des dirigeants japonais ont tenu des propos ouvertement provocateurs à l'égard de Taïwan, nuisant gravement au climat des échanges entre les peuples», a déclaré vendredi soir l'ambassade de Chine à Tokyo sur les réseaux sociaux.

COLOMBIE

12 mineurs tués dans des frappes militaires depuis octobre

Les frappes militaires colombiennes contre des guérilleros ont tué 12 mineurs dans le pays depuis octobre, a annoncé lundi le président Gustavo Petro. Le Bureau du Défenseur du peuple colombien avait fait état samedi de la mort de sept mineurs lors de bombardements de l'armée dans le département amazonien du Guaviare (sud), le 10 octobre. Le président Petro a intensifié son offensive contre les groupes armés avec des bombardements qui ont fait au total au moins 28 morts la semaine dernière. Le chef de l'état a signalé lundi cinq autres mineurs décédés: quatre lors d'un bombardement le 1er octobre dans le département de Caqueta (sud) et un autre jeudi à Arauca (nord-est), à la frontière avec le Venezuela. "Tous sont des

victimes du recrutement forcé par des criminels qui les ont entraînés dans les hostilités", a écrit Gustavo Petro sur X. Le parquet général militaire et policier a annoncé lundi dans un communiqué l'ouverture d'une enquête pour "vérifier" si l'attaque qui a fait 19 morts dans le Guaviare "respecte les principes et règles qui régissent l'usage légitime de la force publique dans le contexte du conflit armé". Cette offensive visait l'état-major central, un groupe dissident issu des ex-Farc et dirigé par l'homme le plus recherché du pays, surnommé Ivan Mordisco. Le recrutement forcé d'enfants est l'une des graves violations des droits humains observées en Colombie au cours des six décennies de conflit entre armée, guérillas, paramilitaires et cartels.

SOUDAN

L'armée reprend le contrôle d'une importante ville au Nord-Kordofan

L'armée soudanaise a repris le contrôle de la ville d'Um Sayala de l'Etat du Nord-Kordofan aux dépens des Forces de soutien rapide (FSR), ont indiqué lundi des sources locales, citées par des médias. "Les forces de l'armée soudanaise se sont emparées de la ville d'Um Sayala, située à 200 kilomètres au nord de la capitale provinciale El-Obeid, à l'issue de violents combats

contre les FSR", ont précisé les mêmes sources. Par ailleurs, des soldats de l'armée soudanaise ont publié sur les réseaux sociaux des vidéos les montrant en train d'entrer dans la localité. Cette nouvelle avancée intervient après que l'armée soudanaise a rétabli son contrôle sur les zones d'Umm Dham Haj Ahmad et de Kazgil, également dans le Nord-Kordofan. Depuis la prise d'El-Fasher, capitale du

Nord-Darfour, par les FSR le mois dernier, les combats entre le groupe rebelle et l'armée soudanaise se sont étendus à de nouveaux fronts, notamment dans la région du Kordofan, au centre et au sud du pays. Le conflit opposant l'armée aux FSR, déclenché en avril 2023, a fait au moins 40.000 morts et déplacé 12 millions de personnes, selon l'Organisation mondiale de la santé.

GHAZA

Le Conseil de sécurité vote pour le plan de paix de Trump

Le plan de paix de Donald Trump à Gaza a été adopté lundi. Le Hamas estime que le texte, soutenu par l'Autorité palestinienne, « ne répond pas aux exigences et aux droits politiques et humains » des Palestiniens

Le Conseil de sécurité de l'ONU a voté lundi pour le plan de paix de Donald Trump à Gaza, prévoyant en particulier le déploiement d'une force internationale, sous la pression des États-Unis qui mettaient en garde contre le risque d'une reprise de la guerre.

Treize de ses membres, dont l'Algérie, se sont prononcés en faveur de la résolution. Le président américain s'est félicité d'une « des approbations les plus importantes de l'histoire des Nations Unies ». Donald Trump a remercié les pays siégeant au Conseil de sécurité, y compris la Russie et la Chine, qui se sont abstenues.

Plusieurs fois modifiée lors des négociations sensibles, la résolution « endosse » le plan du président américain qui a permis, depuis le 10 octobre, un cessez-le-feu fragile entre Israël et le Hamas dans le territoire palestinien. Pour Stéphane Du-jarric, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, son adoption est « une étape importante dans la consolidation du cessez-le-feu » à Gaza, ravagée par deux années de guerre provoquée par l'attaque sanglante du mouvement islamiste palestinien du 7 octobre 2023.

Le bureau du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a salué le plan de paix. « Nous pensons que le plan du président Trump mènera à la paix et à la prospérité car il insiste sur la délimitation complète, le désarmement et la déradicalisation de Gaza », indique un communiqué du bureau du Premier ministre. « Israël tend la main à tous ses voisins, porteurs de paix et de prospérité,



et les appelle à normaliser leurs relations avec Israël et à se joindre à lui pour expulser le Hamas et ses partisans de la région », ajoute-t-il. Le Hamas a en revanche estimé que le texte, soutenu par l'Autorité palestinienne, « ne répond (ait) pas aux exigences et aux droits politiques et humains » des Palestiniens. Il « impose un mécanisme de tutelle internationale sur la bande de Gaza, ce que notre peuple, ses forces...

LES EXPLICATIONS D'AHMED ATTAF

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a indiqué, hier mardi, que l'Algérie est parvenue, lors des négociations sur le projet de résolution du

Conseil de sécurité des Nations Unies concernant le "Plan de paix pour Gaza", à y introduire un amendement "d'une extrême importance", visant à "permettre au peuple palestinien d'établir son Etat indépendant et souverain". Lors d'une conférence de presse qu'il a animée au siège du ministère, M. Attaf a précisé que l'Algérie "est parvenue durant les négociations à introduire un amendement d'une extrême importance à cette résolution, un amendement qui stipule que l'objectif final de cette résolution est de réunir les conditions favorables pour ouvrir la perspective d'une solution politique au conflit israélo-palestinien et permettre au peuple palestinien d'établir son Etat indépendant et souverain".

"La résolution adoptée ne porte

absolument pas atteinte aux fondements d'une solution juste, durable et définitive au conflit israélo-palestinien, telle qu'approuvée par la communauté internationale et conformément aux résolutions pertinentes de la légalité internationale", a précisé le ministre.

La résolution adoptée rappelle également "toutes les résolutions antérieures du Conseil de sécurité relatives à la question palestinienne, lesquelles constituent la doctrine onusienne pour permettre au peuple palestinien d'accéder à ses droits légitimes et légaux, à travers la fin de l'occupation de ses territoires, la concrétisation de son projet national et l'établissement de son Etat indépendant et souverain", a-t-il soutenu.

R.I

CISJORDANIE OCCUPÉE

L'UE exprime son rejet des violences des colons sionistes

La Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas, a exprimé le rejet de l'UE des violences perpétrées par les colons sionistes en Cisjordanie occupée.

Dans une déclaration faite lors de sa rencontre, lundi, avec une délégation de médias palestiniens au siège de l'UE à Bruxelles, en Belgique, Mme Kallas a dit : "De nombreuses discussions sont en cours concernant ces pratiques et ces attaques, que nous jugeons inacceptables, commises par les colons".

Et de poursuivre : "L'Union européenne compte parmi les plus fervents soutiens du peuple palestinien" notamment dans le cadre de la solution à deux Etats. En outre, Mme Kallas a réaffirmé le soutien continu de l'UE à la Palestine et l'importance de renforcer le partenariat entre les deux parties.

Les agressions sionistes notamment les attaques menées par les colons dans l'ensemble de la Cisjordanie occupée se sont intensifiées durant ces deux dernières années, parallèlement au lancement de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza.

R.I

SOUDAN

Près de 17 millions d'élèves privés de cours à cause du conflit

Le ministre d'Etat soudanais aux Finances, Mohamed Nour El-Daim, a indiqué que près de 17 millions d'élèves ont été contraints d'abandonner leurs études en raison de la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire dans le pays, en proie à un conflit armé depuis plus de deux ans.

"Cette réalité pose de graves défis au pays dans le secteur de l'éducation et exige des mesures urgentes pour reconstruire les établissements scolaires et garantir le droit des élèves à poursuivre leurs études", a souligné le ministre. Avant l'escalade du conflit au Soudan, environ 7 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés, la pauvreté, la précarité et l'instabilité étant les principales causes de leur exclusion.

Avec l'intensification des combats, les rapports successifs de l'Unicef, dont le plus récent date de février 2025, ont révélé que plus de 16,5 millions d'enfants étaient totalement déscolarisés, en raison de l'effondrement quasi total du système éducatif dans de nombreux Etats du pays.

Les organisations humanitaires indiquent que les écoles figurent parmi les institutions les plus touchées, que ce soit par destruction directe suite aux bombardements ou par leur conversion en casernes militaires et en centres d'accueil pour personnes déplacées, ce qui les rend impropres à l'éducation.

Les familles déplacées rencontrent d'importantes difficultés pour scolariser leurs enfants. Les déplacements internes et externes ont contraint des millions de familles à fuir leur foyer, et de nombreux élèves n'ont plus accès à leur nouvelle école en raison de la surpopulation ou du manque de ressources.

Cette crise a été aggravée par l'effondrement économique généralisé, qui a privé des familles de revenus et contraint de nombreux enfants à quitter l'école pour travailler et subvenir aux besoins essentiels de leurs proches.

Déclenché en avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR) a fait des dizaines de milliers de morts, des millions de déplacés et plongé le pays dans la plus grande crise humanitaire au monde, selon l'ONU.

R.I

PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

L'Algérie appelle à rompre le lien entre faim et conflits

L'Algérie a lancé, lundi à New York, un appel pressant à la communauté internationale pour briser le cercle vicieux reliant les conflits armés à l'insécurité alimentaire. Intervenant lors d'un débat de haut niveau du Conseil de sécurité consacré à la faim comme facteur de conflit, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, Amar Bendjama, a insisté sur la nécessité d'une action collective afin de protéger les civils et de faire respecter le droit international humanitaire (DIH).

Le diplomate a rappelé que, malgré l'adoption en 2018 de la résolution 2417 condamnant l'usage de la famine comme arme de guerre, la situation mondiale ne cesse de s'aggraver. Selon le Rapport mondial 2025 sur les crises alimentaires, les conflits demeurent la principale cause des crises humanitaires les plus sévères, une réalité "tra-

gique visible" au Soudan et à Ghaza, a-t-il souligné.

S'agissant de Ghaza, M. Bendjama a dénoncé les tactiques de siège, les restrictions imposées à l'accès à la nourriture, à l'eau, au carburant et à l'électricité, ainsi que la destruction d'infrastructures essentielles. Ces pratiques, a-t-il affirmé, atteignent le seuil de l'utilisation de la famine comme méthode de guerre, avec des conséquences "profondes et durables" pour les civils, en particulier les enfants.

Le représentant algérien a rappelé que mettre fin au lien entre faim et conflits constitue une condition indispensable au maintien de la paix internationale. Il a affirmé qu'aucune stratégie militaire ne peut justifier la famine et que les parties belligérantes doivent impérativement protéger les civils et garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave. L'Algérie, a-t-il ajouté, participe active-

ment aux efforts internationaux en co-présidant le Groupe de travail sur la protection des infrastructures civiles dans le cadre de l'Initiative pour renforcer le DIH. Elle a également réaffirmé son engagement en signant, en septembre 2025, la Déclaration mondiale pour la protection du personnel humanitaire. Face aux crises exacerbées par les chocs économiques, le climat et les déplacements forcés, M. Bendjama a réitéré le soutien de l'Algérie au développement durable, notamment via son Agence de coopération internationale, qui finance des projets en Afrique en partenariat avec l'UNICEF et le PNUD. Il a enfin appelé le Conseil de sécurité à instaurer un mécanisme d'alerte précoce, à mobiliser des fonds d'urgence et à adopter des sanctions ciblées contre les violations de la résolution 2417.

R.I

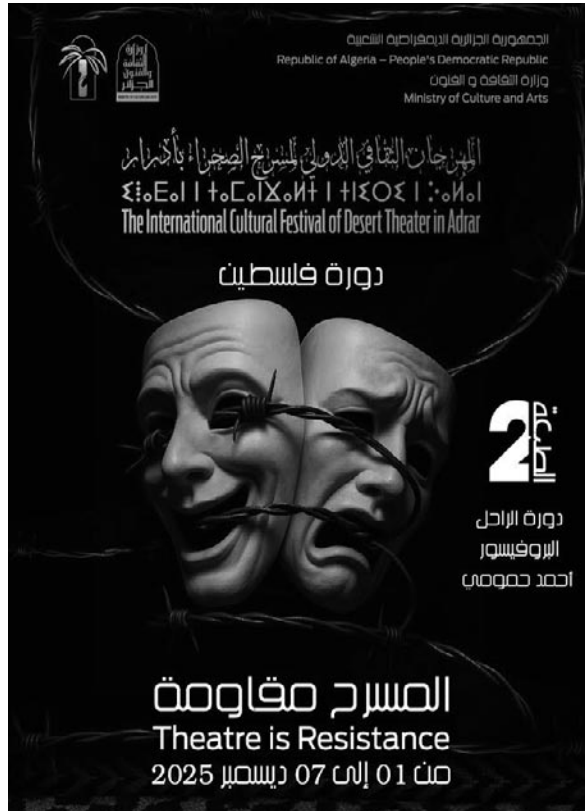
DU 1^{ER} AU 7 DÉCEMBRE PROCHAIN À ADRAR

30 pays au festival international du théâtre du Sahara

Unevingtaine de pièces théâtrales internationales, produites par des troupes et associations culturelles issues de 30 pays, seront présentées lors de la deuxième édition du festival international du théâtre du Sahara, prévu du 1^{er} au 7 décembre prochain. Placé sous le signe "théâtre de résistance", en signe de solidarité avec la cause palestinienne et en hommage à titre posthume au défunt artiste, Pr. Ahmed Hamoumi, un éminent chercheur dans le domaine du théâtre, de l'écriture, la recherche et la traduction, cette manifestation culturelle internationale prévoit un symposium intitulé "le théâtre, résistance et résilience", en plus de l'animation d'une dizaine d'ateliers de formation en direction de plus de 370 jeunes intéressés par le monde du théâtre. Figurant comme un rendez-vous culturel international fixe à l'agenda du ministère de la Culture et des Arts, ce festival prévoit aussi une Master-classe (classe de maître) dédiée à la vulgarisation par une pléiade de personnalités théâtrales et des chercheurs de leurs expériences théâtrales et la réalisation de productions.

L'opération de traitement et d'étude menée sous la supervision d'un comité international spécialisé, a donné lieu à la sélection, parmi 170 oeuvres, de 19 pièces théâtrales, en plus d'une autre de l'Afrique du Sud, invité d'honneur du festival, en reconnaissance pour à son soutien à la question palestinienne à l'échelle internationale.

Le festival sera mis à profit pour rendre hommage à des hommes de lettres et des figures culturelles, à l'instar du réalisateur Haroun Kilani (Laghouat), le comédien Hichem Bousshehal (Sidi-Bel-Abbès), le metteur en scène Hamza Bouguir (Bejaia), la vedette Rim Takoucht, et le



formateur Youcef Taouint, ayant marqué le mouvement théâtral algérien et représenté dignement le pays lors de manifestations culturelles et théâtrales internationales. Les représentations seront animées

en plein-air saharien, au niveau des ksour et près de sites touristiques, servant de décor naturel à même de contribuer à la promotion du tourisme saharien.

R.C

Festival du court-métrage à Timimou : La coopération intra-africaine focalise les débats

Les questions afférentes à la politique cinématographique en Afrique, au renforcement de la coopération dans le domaine et aux voies de développement de l'industrie cinématographique, ont focalisé les débats des participants au festival international du court-métrage de Timimoun (13-18 novembre).

Le directeur technique et artistique du festival, Fayçal Sobhi, a indiqué que les rencontres et tables rondes ayant rassemblé une pléiade de cinéastes, de critiques et d'académiciens, sous la conduite de cadres du Centre algérien de développement cinématographique, ont été une occasion de mettre en lumière la réalité et les perspectives des festivals cinématographiques en Afrique, et les voies susceptibles de les promouvoir et de développer l'industrie du cinéma, à travers notamment des partenariats et la consolidation de la coopération entre les centres cinématographiques africains. Le producteur Burkinabé et programmateur du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), Ousmane Boundane, estime, de son côté, que l'avenir du cinéma africain se concrétisera à travers une industrie cinématographique intégrée et l'encouragement d'œuvres cinématographiques communes exprimant les centres d'intérêt de l'individu dans le continent africain. Pour sa part, le comédien et réalisateur mauritanien, Salem Dendou, voit dans le festival international du court-métrage de Timimoun "un plus" d'excellence à la liste des festivals cinématographiques, ajoutant que la dimension africaine qui lui a été donnée, conforte "le prolongement de la Culture africaine authentique".

Le directeur du Centre sénégalais de production cinématographique, Germain Coly, a lui salué la distinction accordée à son pays, en tant qu'invité d'honneur du festival, ajoutant que son pays a participé avec six (6) courts-métrages traitant de thèmes divers reflétant la vie quotidienne au Sénégal. Dans le même sens, le jeune réalisateur tunisien, Abdeljalil Fiddi, a souligné que la "plupart des films en compétition reflètent la culture africaine, preuve que l'Afrique est en mesure d'être un espace attractif de cinéma et que sa voix peut s'affirmer à l'international".

Pas moins de 62 films issus de 31 pays, dont 23 africains, sont en lice à cette première édition du festival international du court-métrage de Timimoun.

R.C

CHEIKH ABDELWAHAB NEFIL

Le Gardien de l'École "As-San'a et de son Héritage

Malgré la maladie qui l'a contraint à l'absence, le Cheikh Abdelwahab Nefil, ancien président et cofondateur de l'association El Fakhardjia de musique andalouse, a été célébré la semaine dernière dans une salle de spectacles du Palais de la Culture comble de ses élèves, admirateurs et amateurs de musique classique, lors d'un concert hommage.

Né au début des années 1940, Cheikh Abdelwahab Nefil est reconnu comme une figure emblématique de la deuxième génération de la musique andalouse classique après l'indépendance, aux côtés du Cheikh Said Ahmed Serri (1915-1926). Il s'est distingué par sa défense passionnée de l'identité propre de l'école « As-San'a », une tradition musicale algéroise profondément enracinée dans l'histoire.

En 1981, avec Cheikh Ismail Hani et plusieurs élèves issus d'autres associations — tels que Nasreddine Chaouli, Hamido, Bahja Rahal, Zakya Kara Turki, Dalila Mikadar, et feu Noureddine Saoudi —, il fonde l'association El Fakhardjia, en hommage aux maîtres andalous Cheikh Mohamed Fakhardji (1896-1956) et Abdelrazak Fakhardji (1911-1984). La présidence honorifique est confiée à Cheikh Abdelrazak Fakhardji.

Pendant plus de trois décennies, de 1992 à 2024, Cheikh Nefil a présidé les trois sections de l'association — professionnelle, intermédiaire et débutants —, façonnant El Fakhardjia en véritable école préservant un patrimoine musical séculaire. Il s'est attaché à maintenir la spécificité de l'école As-San'a, célèbre à Alger et dans ses environs : Blida, Koléa, Cherchell, Béjaïa et Médéa. Pour lui, l'école "As-San'a" est "conçue de telle manière qu'aucune pièce tlemcenienne ou constantinoise ne peut y



être introduite, car cela la dénaturerait totalement". Il affirme : « Je ne ressens pas la même émotion en écoutant une pièce grenadine. Lorsque je joue mon tour classique à l'As-San'a, je ressens quelque chose de différent. Tout musicien de la Grenade ou du Malouf peut en témoigner. » La tâche fut loin d'être aisée. Cheikh Nefil a dirigé l'association à une époque où l'idéologie fondamentaliste et l'extrémisme religieux interdisaient la musique et le chant, qualifiant les instruments de « flûtes du diable ». Les rues accueillant les associations musicales — Arabi Ben M'Hidi pour Moussalia, Hussein Asla pour El Fakhardjia, Abane Ramadan pour Al-Anqawiya — ont été le théâtre de manifestations des membres du Front islamique du salut, vêtus à l'afghane et scandant « Nous vivrons pour elle et mourrons pour elle ». Malgré ces épreuves, et malgré d'autres circonstances

ayant provoqué un quasi-effritement de l'association — certains membres ont quitté pour fonder d'autres structures, tels Hakim Mezayani avec Al-Andalousia, Ismail Nefil et Noureddine Saoudi avec Al-Sandoussia, et d'autres encore créant Al-Inshirah —, Cheikh Nefil a persévéré. Après cinq années d'inactivité, l'association renaît en 2009.

Ces cinq années de paralysie ont été extrêmement difficiles. Cheikh Nefil s'est retiré lorsqu'il constata qu'une seule personne avait accaparé tous les pouvoirs et voulait gérer l'association selon ses caprices, décourageant les membres et provoquant l'abandon progressif des élèves, le laissant seul.

Face à cette situation, plusieurs amis lui ont demandé de reprendre la direction de l'association, en tant qu'un des quatre membres fondateurs. Il ne pouvait refuser, considérant que cette mission représentait un hommage à son maître Abdelrazak Fakhardji.

Pendant quinze années supplémentaires, Cheikh Nefil a poursuivi son engagement, malgré la souffrance face à l'état de El Fakhardjia, d'autres associations similaires, et de l'ensemble de l'art andalou et de ses écoles.

Il déclare : « Si la musique andalouse continue à évoluer ainsi, nous ne la reconnaitrons bientôt plus. Elle a subi de nombreuses altérations et déformations. Parfois, je ne sais plus si je suis à l'école d'Alger, de Tlemcen ou de Constantine. Beaucoup de repères se sont perdus. »

Mahdi Berrached

TÉLÉ

VISION



TF1 Will Trent

21h10



Après une violente attaque qui l'a laissée traumatisée, Angie reprend du service au sein de l'équipe d'enquêteurs du bureau fédéral de Géorgie.

france 2 Désenchantées **21h10**



Benjamin se retrouve seul avec sa mère, plus bouleversée que jamais. Il lui promet qu'il fera toute la lumière sur ce qui est arrivé à Eric. Effectivement, le gendarme se lance corps et âme dans son enquête, qui finit par le mener jusqu'à Fanny...

gulli Malcolm

21h05



Dans cet épisode hilarant de la série « Malcolm », Hal et Lois se retrouvent confrontés à des difficultés financières qui les poussent à chercher des solutions peu conventionnelles.

NEVO 19 Laëtitia **21h10**



Laëtitia, 18 ans, disparaît près. Son scooter est retrouvé au petit matin, renversé juste devant la maison.

C STAR Rambo III

21h10



Retiré dans un monastère en Thaïlande, John Rambo mène une existence paisible aux côtés de moines bouddhistes, loin des horreurs de son passé militaire.

TF1 SERIES FILMS Le Hobbit : la désolation de Smaug



Dans un monde peuplé de créatures fantastiques, Bilbo Sacquet se retrouve embarqué dans une quête périlleuse aux côtés de Thorin Ecu-de-Chêne et d'un groupe de nains, sous la conduite du sage Gandalf.

T18 La loi de Barbara

21h10



Olivier Landry est accusé d'avoir donné la mort à son voisin Alex, une ancienne vedette sportive qui entretenait une liaison adultère avec sa femme.

Selon Timothée Chalamet : Adam Sandler est un des plus grands acteurs de tous les temps



Timothée Chalamet considère Adam Sandler comme l'un des plus grands acteurs de tous les temps. L'acteur de "Dune" fait l'éloge de la star de 59 ans pour la diversité de ses performances et a admis avoir grandi en espérant imiter le rôle d'Adam dans la comédie romantique "Punch Drunk Love", sortie en 2006.

Lors d'une session rencontre organisée à l'école Fairfax High School à Los Angeles, Timothée Chalamet était face à Adam Sandler. Les deux acteurs ont échangé sur leur carrière respective et notamment leur deux derniers films - Marty Supreme pour Timothée Chalamet et Jay Kelly de Noah Baumbach pour Adam Sandler. Après la diffusion d'un extrait de Punch-Drunk Love de Paul Thomas Anderson, sorti en 2002, Timothée Chalamet n'a pas tari d'éloges sur son homologue, le qualifiant de "l'un des meilleurs acteurs de tous les temps" :

"C'est l'une des interprétations les plus importantes. Elle est marquante et profondément émouvante. En tant que jeune acteur, qui connaît principalement ton travail dans la comédie, quand j'ai vu ce film à l'opposé de tes autres rôles, je me suis dit : "C'est un acteur absolument incroyable. J'espère pouvoir un jour livrer une performance comme celle-ci un jour."

Timothée Chalamet poursuit : "Je sais que l'important ce ne sont pas les prix, mais tu devrais avoir un homme en or dans les mains parce que tu es l'un des meilleurs acteurs de tous les temps."

Forcément touché par la déclaration du jeune comédien, Adam Sandler lui a envoyé la pareille en ces termes : "Ce que tu continues de faire pour le cinéma et pour nous tous est tout simplement extraordinaire. J'ai hâte de voir ce que tu nous réserves pour l'avenir."

Alors qu'il vient d'acheter le tournage de Dune 3, Timothée Chalamet sera à l'affiche de Marty Supreme, biopic sur le joueur de tennis de table Marty Mauser, le 18 février 2026. L'acteur est d'ores et déjà pressenti pour recevoir une nouvelle nomination aux Oscars. Le film Jay Kelly sera, quant à lui, disponible sur Netflix le 5 décembre prochain.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abaisaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

Verticalement

1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérézina.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

Mots croisés grille N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au coeur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

Verticalement

1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochètes.10 Apiacées.- Conjonction.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

40 morts et 1710 blessés en une semaine

Quarante personnes sont décédées et 1710 autres ont été blessées dans 1393 accidents de la circulation, survenus durant la période du 9 au 15 novembre, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa, avec 5 morts et 26 blessés, suite à 10 accidents de la route, a précisé la même source.

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

68 candidatures examinées en décembre par l'UNESCO

Les candidatures de 68 éléments pour inscription sur les listes du patrimoine culturel immatériel de l'humanité seront examinées par le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco lors de sa 20e session ordinaire prévue du 8 au 13 décembre à New Delhi (Inde), a indiqué cette agence onusienne dans un communiqué.

Le Comité aura à se prononcer sur les candidatures portées par 78 Etats du monde entier pour inscription sur les trois Listes du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, dont 54 candidatures sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, 11 sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente et une proposition d'inscription au Registre de bonnes pratiques de sauvegarde. En reconnaissance des retombées positives des mesures de sauvegarde mises en place pour des éléments déjà inscrits, le Comité étudiera également deux demandes de transfert de la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente vers la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, précise l'Unesco. La 20e session comprend 9 candidatures multi-

nationales et 7 pays sont susceptibles d'être inscrits pour la première fois, selon la même source. La Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité reconnaît et promeut la diversité des pratiques culturelles et savoir-faire portés par les communautés.

ALGER

Saisie de plus de 4460 comprimés psychotropes

La brigade de Police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Birtouta (Alger) a procédé à l'arrestation de 5 individus et à la saisie de 4469 comprimés psychotropes, a indiqué, lundi,

un communiqué des services de la Sûreté nationale. L'affaire fait suite à "des informations selon lesquelles des individus suspects, dont certains provenant de wilayas de l'intérieur du pays, s'adonnent au trafic de psychotropes au niveau des quartiers du territoire de compétence, suite à quoi un plan bien ficelé a été mis en place et qui a permis l'identification et l'arrestation des individus en question", précise la même source. Cette opération a permis la saisie de "4469 comprimés psychotropes, 179.900 de DA, 8 armes blanches prohibées, un véhicule utilitaire et un autre de tourisme", a assuré le communiqué, avant de souligner que "les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, conformément à un dossier de procédure pénale".

CLASSEMENT DE SHANGHAI EN GÉNIE CIVIL

L'Université de Sidi Bel Abbès première en Afrique et au Maghreb

L'Université de Sidi Bel Abbès "Djillali Liabes" s'est classée première en Afrique et au Maghreb au classement de Shanghai en génie civil, selon un communiqué publié hier par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. La même source a précisé que l'Université de Sidi Bel Abbès a décroché la première place en Afrique et au Maghreb au classement de Shanghai en génie civil, parmi les 201 à 300 meilleures universités mondiales.

La même université s'est également classée première au Maghreb et deuxième en Afrique en génie mécanique, parmi les 301 à 400 meilleures universités mondiales. Ce classement confirme les efforts déployés par l'ensemble des acteurs de l'Université de Sidi Bel Abbès dans ces domaines et souligne également, comme l'a indiqué le ministère, « la nécessité de poursuivre les efforts pour accroître sa visibilité et améliorer son positionnement dans les classements internationaux ».

HADJ 2026

Tirage au sort pour les listes définitives samedi prochain

Le tirage au sort pour arrêter les listes définitives des pèlerins concernés par la saison du Hadj 1447H/2026, aura lieu samedi prochain au niveau des sièges des Assemblées populaires communales (APC), a indiqué, lundi, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. "Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports informe l'ensemble des citoyennes et citoyens inscrits au tirage au sort pour

accomplir les rites du Hadj pour l'année 1447H/2026, que l'opération se déroulera samedi 22 novembre 2025, en vue d'arrêter les listes définitives pour cette saison", lit-on dans le communiqué. Le tirage au sort "sera effectué au niveau des sièges APC ou tout autre lieu jugé approprié par les autorités locales", a précisé la même source. Le ministère appelle les concernés à assister et à suivre le déroulement de l'opération, selon le communiqué.

RADIO NATIONALE

La chaîne 2 de la radio algérienne lance son Forum du sport

La Chaîne 2 de la Radio algérienne a inauguré, hier, le premier numéro de son nouveau rendez-vous « Forum du sport », consacré aux sports olympiques sous l'intitulé « Comment découvrir et former un champion olympique ». Ce magazine spécialisé inédit met en lumière l'histoire glorieuse des champions olympiques algériens tout en ouvrant un débat crucial sur les défis de la formation sportive de haut niveau. D'emblée, le forum a rendu hommage aux grandes figures du sport algérien qui ont marqué l'histoire olympique du pays. Les parcours exceptionnels de Hassiba Boulmerka, Noureddine Morcelli, Hocine Soltani, Nouria Benidamer, Taoufik Makhloufi, Ali Saïdi-Sief, Amar Benikhlef, Mustapha Moussa, Djibir Said-Guerni, Soraya Haddad et Abderahmane Hamad ont été célébrés, aux côtés des nouvelles gloires que sont Kaylia Nemour,

Imène Khelif et Djamel Sedjati. Pour animer ce débat riche et instructif, plusieurs personnalités de premier plan du monde sportif algérien ont pris part aux échanges. Mohamed Alalou, champion olympique de boxe, Mourad Meziane, sous-directeur au ministère des Sports chargé de la détection des jeunes talents, Aboud Labed, figure légendaire de l'athlétisme algérien et découvreur de Hassiba Boulmerka et Sakina Boutemine, ainsi que Farid Boukais, président de la Fédération algérienne d'athlétisme, ont partagé leur expérience et leur vision.

Ce premier numéro du Forum du sport a offert un débat dense et constructif, posant les jalons d'une réflexion approfondie sur l'avenir du sport de haut niveau en Algérie et les investissements nécessaires pour perpétuer la tradition d'excellence olympique du pays.

LA NATION

Mercredi 19 Novembre 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:32	15:19	17:41	19:04

Météo

Alger	22	Tizi Ouzou	20
Tiaret	24	Béjaïa	21
Constantine	20	Oran	23

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Plus 350.000 femmes meurent chaque année



Plus 350.000 femmes meurent chaque année d'un cancer du col de l'utérus, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à l'occasion de la première Journée de l'élimination du cancer du col de l'utérus, célébrée désormais, le 17 novembre de chaque année. "Cette journée mondiale met en lumière une opportunité cruciale : le cancer du col de l'utérus, quatrième forme de cancer la plus courante chez la femme, entraîne plus de 350.000 décès chaque année", a affirmé l'OMS dans un communiqué, rappelant que "des outils sont pourtant disponibles pour éliminer cette maladie". Aujourd'hui marque la première Journée mondiale de l'élimination du cancer du col de

l'utérus, conformément au mandat défini par l'Assemblée mondiale de la Santé, "à savoir une étape historique dans les efforts mondiaux pour mettre fin à un cancer évitable", souligne l'OMS. La Journée soutient les piliers fondamentaux de la stratégie mondiale d'élimination de l'OMS, à savoir la vaccination de 90 % des filles contre le HPV, le dépistage de 70 % des femmes et le traitement de 90 % de celles atteintes de lésions précancéreuses ou d'un cancer invasif. Elle constitue aussi une plateforme essentielle pour renforcer les actions de plaidoyer, accélérer la prestation des services et mobiliser des ressources afin de garantir que chaque femme et chaque fille ait ac-

cès à des soins d'importance vitale. "De plus en plus de pays intensifient la vaccination contre le HPV, améliorent le dépistage et étendent les traitements", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité dans le communiqué, soulignant que "nous nous rapprochons ainsi d'un avenir sans cancer du col de l'utérus". L'Alliance pour le Vaccin (GAVI), et ses partenaires estiment que l'objectif ambitieux consistant à atteindre 86 millions de filles d'ici la fin de 2025 a été réalisé. Le nombre de filles à vérifier sur la base des estimations officielles de couverture par le vaccin anti-VPH de l'OMS/UNICEF sera publié en juillet 2026.

AAPI

Les investisseurs invités à déposer l'état annuel d'avancement de leurs projets

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a invité, lundi dans un communiqué, les investisseurs à déposer, dans les plus brefs délais, l'état annuel d'avancement de leurs projets d'investissement, conformément aux dispositions de la loi 22-18

relative à l'investissement. Dans son communiqué, l'AAPI invite les investisseurs qui n'ont pas encore déposé ce document à "se rendre, dans les plus brefs délais, aux guichets uniques où leurs projets ont été enregistrés, afin de régulariser leur situation, en suivant le modèle disponible

via le lien électronique y afférent". L'AAPI prévient que le non-dépôt de l'état annuel d'avancement des projets d'investissement entraînera l'annulation de l'attestation d'enregistrement et la perte des avantages liés au projet.